

Namur Digital Marathon

(règlement au 08.02.2021)

Article 1 – Comment s’inscrire ?

- L’inscription est obligatoire.
- Pour vous inscrire, il est indispensable de posséder un compte sur Strava¹. L’inscription sur Strava est entièrement gratuite. Votre compte Strava sera lié à votre inscription et vous permet de figurer dans les classements. Pas besoin de nous envoyer votre résultat, tout est automatique.
- Le droit d’inscription est gratuit pour toutes les courses. Vous devez uniquement compter un supplément si vous commandez la médaille et/ou le t-shirt.

Article 2 – Une fois inscrit(e), comment ça se passe ?

- Vous recevez de la part de Chronorace un email très important qui vous permet de lier votre inscription à votre compte Strava. Cette étape est INDISPENSABLE pour que votre participation soit comptabilisée dans nos classements.
- Vous participez au Marathon ou Semi-Marathon de Namur quand vous le voulez entre le samedi 10 avril et le dimanche 18 avril inclus jusque 16h30.
- Vous participez au Marathon ou Semi-Marathon de Namur autant de fois que vous le souhaitez (avec 1 seule inscription !). Faire les différentes distances, une ou plusieurs fois, est également possible.
- Vous participez au Marathon ou Semi-Marathon de Namur seul, entre amis, en famille, peu importe, du moment que vous respectez les règles « Covid » en vigueur au moment de l’événement.
- Pour que chaque participation soit comptabilisée dans nos classements, il est impératif d’enregistrer votre activité (départ + arrivée) avec l’application Strava. Voir article 3.

ARTICLE 3 - Comment mon temps va-t-il être pris en compte ?

- Vous devez d’abord télécharger l’application gratuite Strava sur votre smartphone et effectuer la configuration de base (nom, prénom et date de naissance suffisent).
- Pour participer au Marathon ou Semi-Marathon de Namur, vous devez emporter votre smartphone (ou une montre connectée, voir infra) pour que Strava puisse enregistrer votre activité sportive. Avant de démarrer, ouvrez l’application Strava et sélectionnez l’onglet "Enregistrer" au bas de l’écran. Cliquez sur le bouton orange « Démarrer » puis commencez à courir. Lorsque vous avez terminé, n’oubliez de revenir dans l’appli pour appuyer sur « Terminer » puis « Enregistrer ». Votre parcours et votre temps sont

¹ Strava est une application très populaire auprès des sportifs, surtout les coureurs, les cyclistes et les triathlètes. Gratuite et très simple d’utilisation, elle enregistre les activités sportives par GPS.

ainsi automatiquement comptabilisés et affichés directement dans nos classements. A noter que si vous êtes à l'arrêt, l'application (et le chrono donc) se met également en pause.

- Vous n'aimez pas courir avec votre smartphone ? Vous pouvez courir avec votre montre connectée habituelle. Soyez attentifs de manière à enregistrer correctement le début et la fin de votre activité. Ensuite, vous devez exporter/synchroniser ces données vers/avec votre compte Strava (lire point supra). Pour savoir comment exporter vos données et savoir si votre montre le permet, nous vous renvoyons [vers ces quelques infos fournies par Strava](#).

ARTICLE 4 – Comment savoir quel parcours emprunter ?

- Le marathon ou le semi-marathon de Namur se court où vous le souhaitez.
- Chacun veillera à réaliser le parcours ou la boucle qui lui convient à condition de courir pour le semi-marathon au moins 21,095K et pour le Marathon 42,195K.
- Ce parcours peut se réaliser dans votre jardin ou ailleurs. L'important, c'est la distance.
- Il n'y a pas de limite au dénivelé positif ou négatif de la course.

ARTICLE 5 – Les challenges proposés

Le concept 2021 offre la possibilité de proposer de nombreux classements. Des classiques, des nouveaux, des motivants, des insolites...

Voici les challenges proposés (à chaque fois, classement H/F et général) :

Semi-Marathon

- a. Classement général
- b. Classement par catégorie
- c. Classement du plus haut D+ (Hard)
- d. Classement des déguisés (photo à l'appui)
- e. Classement du plus grand nombre de KM parcouru par Ville
- f. Classement du plus grand nombre de Marathon ou Semi-Marathon réalisé sur le temps imparti

ARTICLE 6 – Sécurité

« Ajouter prochainement »

ARTICLE 7 – RETRAIT DES DOSSARDS

Vous recevrez lors de la confirmation de l'inscription, le lien utile pour accéder à votre dossard et son impression.

ARTICLE 11 – ASSURANCES

Nous déclinons toutes responsabilités quant à la participation au marathon et semi-marathon de Namur 2021.

ARTICLE 12 – UTILISATION D'IMAGES

12.1. Image du participant :

L'Évènement pouvant faire l'objet d'une captation aux fins de communication au public, sous toute forme (notamment photo, vidéo...), sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause (notamment ses partenaires commerciaux) à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de L'Évènement (Ci-après « son Image »), pour une durée ne pouvant excéder 10 années suivant la date de l'Évènement. Le participant autorise à ce titre expressément l'Organisateur à concéder à aux partenaires de l'Évènement des sous-licences d'exploitation de son Image pour une exploitation commerciale et publicitaire de l'Image.

A cet effet, chaque participant autorise expressément et irrévocablement l'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause (notamment ses partenaires commerciaux), afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son Image dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou combiner à son Image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'Organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées.

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son Image.

L'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

Le participant est informé et accepte sans réserve que son Image captée par les prestataires officiels de l'Organisateur puisse être accessible sur le site internet de l'Organisateur et sur le site internet de l'Évènement. Concernant le site de l'Évènement, le participant accepte qu'il puisse être identifié par tout utilisateur d'internet par son nom, prénoms et/ou numéro de dossard.

12.2. Images de l'Évènement :

Toute communication d'image fixe et/ou séquence animée de l'Évènement captée(s) par le participant à l'occasion de sa participation à l'Évènement doit être limitée à une exploitation personnelle et ne peut en aucun cas être exploitée dans un but promotionnel et/ou commercial extérieur à l'Évènement.

ARTICLE 13 – DONNEES PERSONNELLES

De façon générale, les données personnelles communiquées par les participants (ci-après « les Données ») sont destinées au personnel habilité de We4sport A.S.B.L. qui est l'organisme responsable du traitement de ces données.

Les données sont utilisées pour le traitement et le suivi de leurs commandes relatives à l'Évènement, le SAV des produits commandés, la gestion marketing et de la relation client, le recouvrement, la lutte contre la fraude, ainsi que la prospection commerciale et l'envoi d'offres promotionnelles de We4sport A.S.B.L.

Les données pourront être transmises à des prestataires de l'Organisateur aux fins de traitement des commandes et des prestations proposées qui y sont liées (notamment vos photos par le Photographe Officiel, la personnalisation de médailles, etc.) et service après-ventes ainsi qu'aux fins de gestion de la relation client.

Les participants sont susceptibles de recevoir par appel téléphonique et/ou courrier postal ou par email ou SMS des offres promotionnelles des partenaires commerciaux de l'Organisateur à qui les Données pourront être transmises et cédées à des fins de prospection commerciale, sous réserve que le participant ait coché la case prévue à cet effet lors de son inscription sur le site de l'Évènement au moment de la création de son compte ou ultérieurement au moment de son inscription à l'Évènement. En tout état de cause, le participant peut toujours s'y opposer dans son espace « Membre » ou selon les conditions prévues ci-après.

ARTICLE 14 – PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les traitements de données à caractère personnel sont soumis à la loi belge (Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, modifiée par la loi du 11 décembre 1998 transposant la directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).

ARTICLE 15 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous vous invitons vivement à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés.